



## Compte-rendu CTSD 1er degré du 19 février 2013

Etaient présents :

Le DASEN (Président)

Le Secrétaire Général

Les 5 IEN de circonscription au titre d'experts

4 SNUipp, 3 SGEN, 2 SE et 1 CGT

Déclarations liminaires du SNUipp, du SGEN, du SE et de la CGT

Le DASEN répond aux déclarations liminaires qui ont toutes dénoncé les postes « spéciaux » : "scolarisation des moins de 3 ans" et de "plus de maîtres que de classes" dans un contexte de suppression de postes. Le DASEN les a donc proposés mais il aurait souhaité que ces priorités aient été fléchées dans la dotation académique (**ce qui aurait conduit à -7 postes « ordinaires » et +2 « spéciaux »**).

Les IEN ont été chargés de répertorier les écoles qui pourraient bénéficier de ces deux nouveaux dispositifs.

**Implicitement le DASEN reconnaît que la dotation de + 109 postes pour l'Académie ne peut prendre en compte que l'aspect démographique.** Il parle donc de "solidarité académique".

Seuils d'ouverture et de fermeture

- calcul du nombre moyen d'élèves par classe après fermeture : si moins de 24 par classe en moyenne, fermeture possible.

- c'est le nombre de postes budgétaires qui fait varier les seuils.

La possibilité de faire des seuils différents en fonction du type de public : urbain, urbain défavorisé, rural, rural défavorisé semble trop difficile pour le DASEN.

**Le SNUipp rappelle que notre département compte 71 % d'écoles à moins de 4 classes et 36% d'écoles à classe unique qu'elles soient en RPI ou non : les seuils ne peuvent pas être uniformes pour toutes les écoles en fonction de la structure de celle-ci.**

**Le SNUipp déclare que des effectifs entre 15 et 20 élèves par classe et autour de 10 en CI unique, ne lui semble pas une revendication extravagante.**

Le DASEN souhaite une réflexion pour engager un changement sur le tissu scolaire rural, une prise de conscience des élus (vieillesse de la population rurale). Il faut s'interroger sur la taille des RPI dispersés qui ne correspondent plus à la taille des populations scolaires concernées.

Le DASEN convient que les personnes qui veulent s'installer dans une commune se renseignent d'abord sur la présence ou non d'une école.

**Le SNUipp rappelle que notre département est particulièrement frappé par la difficulté à accéder à un travail stable et pérenne, et les secteurs qui baissent en démographie sont ceux qui sont particulièrement concernés par ce problème. Faut-il en plus les pénaliser pour l'accès à l'éducation de leurs enfants ?**

L'idée d'un schéma prévisionnel pose problème au DASEN car nous sommes sur des dotations en année civile.

Présentation des emplois par fonction dans le 65 : nous passons sous la barre de 1 000 puisque nous serons 997 à la rentrée 2013.

## FERMETURES

### - Circonscription de Vic Val d'Adour

#### \* Ecole d'Andrest

Un nombre important d'élèves sont en difficulté et le RASED de Vic ne peut pas intervenir (manque de moyens), (présence d'élèves à besoins particuliers). Equipe très soudée, mairie très volontaire.

Le DASEN considère que c'est un cas limite. Il va y réfléchir à nouveau.

#### \* Ecole d'Auriébat

Le Maire lui même considère que l'école lui coûte cher. Les enfants seraient scolarisés à Maubourguet.

#### \* Ecole de Madiran

Là encore le DASEN considère que la situation est difficile puisqu'en perdant la 3<sup>ème</sup> cl l'école va avoir du mal à faire une répartition pédagogique acceptable avec des effectifs lourds.

#### \* Ecole de Sarrrouy

Impossibilité de faire passer des élèves de la maternelle à l'élémentaire et vice versa et effectifs trop chargés pour des classes à multiniveaux, présence d'élèves à besoins particuliers. Le DASEN veut tirer la sonnette d'alarme.

\* **le SNUipp demande une ouverture à l'école élémentaire d'Orleix** : le DASEN surveille l'évolution des effectifs dans cette commune.

### - Circonscription de Tarbes-Ouest

#### \* Ecole élémentaire de Juillan

Ecole privée sur la commune. Le Maire n'accepte pas les dérogations pour les enfants hors commune. Population vieillissante ...

#### \* Ecole élémentaire d'Odos

Situation limite. Constructions en cours, dont logements locatifs et organisation pédagogique difficile après fermeture (présence d'élèves à besoins particuliers).

#### \* Ecole élémentaire La Sendère de Tarbes

Le DASEN considère que la tendance de cette école est à une baisse des effectifs depuis plusieurs années. Idem pour la maternelle. Après lui avoir demandé de nous donner les prévisions de l'an passé, on constate qu'il n'en est rien. Des enfants sont entrés en cours d'année comme tous les ans. Il y a une des départs conjoncturels vers le privé, mais cela semble terminé. Des familles reviennent vers l'école publique.

### - Circonscription de Lourdes-Bagnères

#### \* Ecole d'Arras en Lavedan

Proposition liée à l'ouverture éventuelle sur Bun/Aucun. ZRR, pas de crèche.

Le DASEN relève que certains élèves passent devant l'école d'Arras pour aller à l'école d'Aucun. Pour le temps périscolaire, les élèves de Bun/Aucun vont à l'école d'Arras.

Le SNUipp souligne que c'est lié à des conventions entre communes, car il n'y a plus d'école à Gaillagos, Sireix, Arcizans.

Le SNUipp rappelle que l'an dernier, le DASEN voulait rapprocher Bun/Aucun avec Arrens/Marsous, cette année c'est avec Arras. Déplacer un poste ne règlera pas la situation des deux écoles.

Le DASEN va écrire à toutes communes du Val d'Azun (y compris Arrens/Marsous) pour voir comment ils voient les choses, comment elles pourraient évoluer (territoire scolaire). S'agit-il d'un moratoire ? Réponse : non. Le 5ème poste est en balance entre Arras et Bun/Aucun. Voir au CTSD du 12 mars.

#### \* Ecole maternelle d'Esquièze-Sère

Le SNUipp relève que les effectifs sont stables. Problème du passage de 3 à 2 classes (avec 2 écoles). La répartition des élèves entre maternelle et élémentaire est un choix pédagogique de l'équipe pour proposer un enseignement de qualité et aider les élèves en difficulté.

Le DASEN rappelle qu'il y a 5 écoles dans un secteur relativement proche.

Il verrait bien la scolarisation en maternelle regroupée à Luz.

Le SNUipp souligne que les familles ne vont pas faire la tournée des écoles pour déposer leurs enfants en fonction de leur niveau d'enseignement. Les familles ont le droit de vouloir que leurs enfants soient scolarisés au même endroit. Il n'y a qu'1 élève venant de Luz à l'école d'Esquièze.

Les syndicats pointent que s'il ferme en élémentaire, y compris en scolarisant les GS à la maternelle, il y aurait une classe à 31 élèves du CP au CM2 ce qui n'est pas acceptable.

Le DASEN va réinterroger les Maires d'Esquièze, Esterre et Luz, par écrit, pour un regroupement par niveaux avec LUZ.

#### \* Ecole d'Esterre

Le DASEN indique que le Maire étudie la possibilité d'un RPI avec LUZ.

Si cela évolue dans ce sens, il propose le maintien du site à Esterre.

Le SNUipp souligne la qualité du travail d'ouverture culturelle accompli par l'enseignante, puisque c'est souvent le reproche qui est fait aux écoles à petit effectif. Les enseignants du collège considèrent que les élèves qui viennent d'Esterre sont particulièrement autonomes et s'intègrent facilement.

Le SNUipp rappelle également que la Mairie investit des moyens importants dans l'école avec, en particulier, la mise à disposition de 2 personnels.

#### \* Ecole de Saint-Pé de Bigorre (+ quart décharge direction)

Concurrence avec l'école privée de St-Pé.

Le DASEN considère que les effectifs scolarisables dans les écoles de la commune ne permettent pas de maintenir 6 classes (4 à l'école publique). Il ne voit pas de perspective de renouvellement de la population. Le SNUipp souligne que la commune est en ZRR, qu'il n'y a pas de crèche, qu'une structure accueille des mamans en difficulté dont les enfants sont scolarisés à l'école publique.

Le DASEN évoque un climat particulier autour de l'école qui devrait s'améliorer. Il renouvelle sa confiance dans le travail des enseignants. Il espère que les locaux neufs inciteront les parents à revenir vers l'école publique.

Le SNUipp lui indique que la meilleure façon de soutenir l'école c'est de lui laisser les moyens actuels. Après un long échange sur ce sujet le DASEN finit par concéder qu'il pourrait peut-être proposer une aide à la direction sans préciser laquelle.

\* RPI Beaucens-Villelongue

effectifs stables. Le DASEN était étonné d'une prévision de TPS à 19, or, il s'agissait d'une erreur de saisie. Il y a déjà eu une fermeture sur le RPI l'an dernier. Le DASEN ne souhaite pas fermer une classe 2 années consécutives. Il note cependant qu'il n'y a plus de possibilité de constructions sur le territoire du RPI et que le renouvellement de population pourrait baisser dans les années à venir.

\* RPI Ayros-Arbouix /Boo-Silhen /Vier-Bordes

Constructions en cours + nouvelles inscriptions. Les effectifs sont stables voire en augmentation. L'école de Boo-Silhen a bénéficié de 50 000€ de travaux cette année.

\*RPI Pierrefitte/Soulom

Le projet de zone artisanale pourrait attirer de nouveaux habitants.

Il y a déjà eu une fermeture sur le RPI l'an dernier. Le DASEN ne souhaite pas fermer une classe 2 années consécutives. Le SNUipp souligne que de nombreux enfants ont besoin d'un accompagnement particulier pour réussir leur scolarité.

Le DASEN est conscient des efforts accomplis par les 2 municipalités pour dynamiser leurs communes.

## **- Circonscription de Lannemezan**

\* RPI Bonnefont/Burg/Montastruc (ouverture provisoire rentrée 2012 non maintenue)

Il y aurait 31 élèves en maternelle avec les TPS. Le SNUipp est intervenu pour signaler que cette classe maternelle connaît des effectifs au-delà de 30 depuis plusieurs années.

\* Ecole maternelle de Castelnau-Magnoac

Le DASEN pointe une baisse sensible des effectifs. Le SNUipp souligne qu'il s'agit là encore de l'impact du manque de travail dans le secteur, et que la commune est en ZRR, sans crèche. Nous demandons ce qu'il en est de la scolarisation des enfants du secteur dans le privé (Garaison avec ramassage). Le DASEN répond qu'il n'y a pas de problème.

\* Ecole primaire de Sarrancolin (+ quart décharge direction)

Le SNUipp souligne également que s'il s'agissait d'une école unilingue, le niveau des effectifs n'aurait pas donné lieu à examen. De plus, la modification de structure envisagée par le DASEN n'aurait pas pu se faire dans une école « ordinaire » (maître surnuméraire et suppression d'une classe).

Le SNUipp rappelle que l'équipe a essayé plusieurs organisations et a mis du temps pour trouver un fonctionnement qui soit satisfaisant. La directrice est en charge d'une école primaire et bilingue, ce qui est très particulier. Situation différente de l'école de Luz à laquelle le DASEN se réfère (Luz : 30 % des effectifs uniquement en élem, ici 50 % mat + élem). Le SNUipp lit la circulaire qui précise que le choix des modalités de fonctionnement (classe ou section) relève de la responsabilité de l'équipe, et qu'il n'y a pas de raison de caler toutes les écoles sur un modèle unique.

Il s'agit donc d'un régime particulier (défavorable) pour les écoles avec cursus bilingue qui va se traduire par la perte de la décharge de direction. Le SNUipp argumente que l'accueil des élèves en maternelle nécessite du temps et de l'investissement pour un directeur (la directrice a d'ailleurs fait un état détaillé de tout le travail qu'elle fournit). Après un long échange sur ce sujet le DASEN finit par concéder qu'il pourrait peut-être proposer une aide à la direction (allègement sur 108h : insuffisant),

\* Ecole du Pays de Trie

Le DASEN n'a pas envie de fermer 2 années de suite. Le SNUipp considère que c'est le résultat de la fusion des 5 écoles du secteur, et qu'à terme les écoles des villages risquent de disparaître. Y a-t-il un réel bénéfice au regroupement d'un plus grand nombre d'élèves dans une seule structure, alors que le RPI dispersé permettait une qualité de vie plus favorable. Pourquoi ne pas se contenter d'une organisation pédagogique ?

\* RPI Capvern/Lutilhous/Mauvezin (ouverture provisoire rentrée 2012)

Le DASEN considère qu'il a ouvert trop tôt la 9 cl et que les montées d'effectifs ne sont pas stabilisées. Le SNUipp lui demande qu'elles étaient les prévisions pour la rentrée 2012, car il déclare que les prévisions n'ont pas été réalisées. Au regard du constat de rentrée, les effectifs annoncés étaient au RDV. Il se rattrape en disant que les cohortes d'enfants en maternelle sont inférieures aux cohortes qui sont sur le départ (CM)

**- Circonscription de Tarbes-Est**

\* Directeur pédagogique hôpital de jour

La liste d'aptitude aux fonctions de directeur pédagogique n'étant plus ouverte, le poste est transformé en poste de coordonnateur pédagogique (sans indemnité et sans jour de décharge statutaire). Le temps de décharge est attribué à l'établissement sous la forme d'une dotation globale horaire (DGH). C'est le directeur de l'établissement qui propose un adjoint au DASEN pour assurer cette mission de coordonnateur.

\* SCPO coordonnateur ASH

transformation de ce poste en Conseiller Pédagogique ASH.

**OUVERTURES**

**- Circonscription de Vic Val d'Adour**

\* Ecole élémentaire de Bazet Marcel Pagnol

**- Circonscription de Tarbes-Ouest**

\* Ecole maternelle de Bordères Ch. Perrault

\* Ecole élémentaire de Bordères Arc-en-Ciel

\* Ecole maternelle de Horgues

\* Ecole maternelle Jacques Prévert de Tarbes

\* 1/2 poste occitan Elémentaire Jean Moulin de Tarbes

\* Maître E RASED Jean-Jacques Rousseau

**- Circonscription de Lourdes/Bagnères**

\* RPI Bun/Aucun (voir Arras)

\* CLIN Lourdes

De plus en plus d'élèves non francophones. Il faudra un enseignant avec FLE ou FLS.

**Le SNUipp attire l'attention du DASEN sur la situation du poste FLE au collège Paul Eluard de Tarbes (24 élèves cette année et 30 prévus l'an prochain). Les normes d'encadrement prévoient entre 13 et 15 élèves ...**

**Sera revu dans le cadre du CTSD 2<sup>nd</sup> degré vendredi.**

**- Circonscription de Lannemezan**

\* Surnuméraire occitan Sarrancolin

(voir plus haut)

\* Ecole primaire d'Aventignan

\* **demande SNUipp : Lannemezan Las Moulias : le DASEN indique que le dossier lui a été remis en mains propres la veille au soir et qu'il n'a pas eu le temps de l'instruire. Il demandera son avis à l'IEN.**

**- Circonscription de Tarbes-Est ASH**

\* ITEP JM Larrieu Campan

Le SNUipp avait demandé également un poste supplémentaire pour l'ITEP Lagarrigue. Le DASEN envisage de couper la poire en 2 dans un premier temps (0,5 pour l'un et 0,5 pour l'autre).

Le SNUipp intervient pour dire que c'est insuffisant au regard des effectifs qui ne permettent pas d'assurer les recommandations horaires d'enseignement pour les élèves concernés (nouveaux arrivants qui ne peuvent être pris en charge dans un groupe à Lagarrigue, publics différents à JM Larrieu –classe délocalisée à Lannemezan) L'IEN ASH va consulter les établissements concernés.

\* Enseignant spécialisé Centre Nansouty (cf. plus haut)

\* CPD ASH (cf. plus haut)

**REGULARISATION mesures juin et septembre 2012**

**- Ouvertures qui n'ont pas été soumises au vote (elles seraient donc confirmées) :**

\* Ecole maternelle Orleix

\* RPI Mascaras/Angos/Calavante

\* RPI Loures-Barousse/Izaourt

